, Sa aigne conne Mèrc que

eur, roix.

ng. liettc.

e-Dacu le Supé-

à ce oeur,

ue la iverre et

Mesen la unis Dieu.

dans l'oblation du sacrifice de gloire, de louange, de propitiation et d'impétration, que le Fils de Dieu, notre Médiateur et notre Frère, a établi pour suppléer à notre indigence et nous aider à nous acquitter de toutes nos dettes envers Son Père.

La reconnaissance envers Dieu, tel est bien le devoir qui nous incombe toujours, mais qui s'impose particulièrement en l'occurrence présente. Loin de nous la pensée de nous attribuer quoique ce soit. Qu'y a-t-il que nous n'ayons reçu de Dieu? À Lui seul donc tout honneur et tonte gloirc! Et cela par Jésus-Christ, par Jésus Eucharistie!

D'un côté, les obligations que nous avons à Dieu comme l'auteur de tout bien, sont infinies. C'est pourquoi, lorsque le prêtre qui célèbre à l'autel nous invite à rendre grâces au Seigneur, nous avouons qu'il est juste et digne de le faire: "Dignum et justum est." Et le prêtre, s'adressant à Dieu, lui dit en notre nom: Vraiment il est digne et juste, raisonnable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu, Seigneur Saint, Père Tout-Puissant, Dieu Eternel. Il est digne, parce que votre souveraine excellence le inérite; il est juste, parce que vos bienfaits nous y obligent; il est raisonnable, parce que la lumière naturelle nous l'enseigne: il est salutai-